

# Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?  
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

**Webmaster :**  
*Jacques Leclère*

**Editeur responsable :**  
*Willy Clarinval*

Juin 2018 - 21

## Jetée aux oubliettes...

La petite dame se tient pensive sur le seuil de la vénérable bâtisse.

Successivement couvent, orphelinat, maison de repos, institution sociale...

Amertume, tristesse, résignation, désillusion...

Entre les murs séculaires, quarante ans d'une vie active consacrée aux plus défavorisés. Passés à conjuguer au quotidien à la première personne du futur, le verbe « aider ». « *Je vous aiderai...* » !... Sans fausse promesse, mais avec un enthousiasme fou et toute, vraiment toute, l'implication possible.

Personnaliser l'écoute en fonction de la demande reçue. Et le bonheur fier d'y répondre, via la réinsertion tant et tant de fois obtenue. Les innombrables mercis de toutes ces « petites gens » à l'attention si généreuse, qu'elle ne cessa par ailleurs d'éveiller à la culture, la seule vraie richesse au monde. Un des meilleurs remèdes à l'isolement. Auquel en principe tout le monde peut et devrait avoir accès...

Son projet, à la petite dame, était de ponctuer ses trois dernières années, tout en fécondité, tout en beauté. Et d'avoir le temps de préparer une succession, digne et apte, à récolter tout ce qu'elle a semé...

Mais, voilà, ils ont osé...

Écartée la petite dame ! Jetée aux oubliettes...

Jusqu'à présent, il n'y en avait pas : au 16, rue Bribosia.

Willy Clarinval

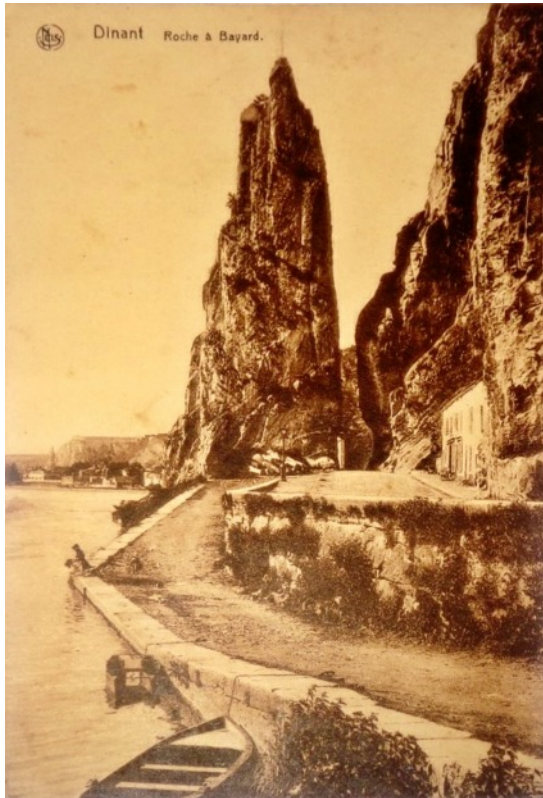
Éditorial - 1	Belle affiche - 5	Sous-bocks artistiques - 9	Chanson sur Dinant en flamand -13
Le Roi Albert 1 <sup>er</sup> au rocher Bayard - 2	Savoureux document... - 6	Sous-bocks artistiques - 10	Photos inédites - 14
A propos de la charge française - 3	Nos lecteurs nous écrivent - 7	Sous-bocks artistiques - 11	A l'affiche ce mois-ci - 15
Soldats allemands à Dinant en 1940 - 4	Timbres - Médailles- 8	Page picturale - 12	Jumelage Dinant-Dinan - 16 - 17

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association « *Au fil de la Meuse* ».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : [fn618769@skynet.be](mailto:fn618769@skynet.be) !

## Le Roi Albert Ier au Rocher Bayard.

Souvenons-nous. Il y a 85 ans notre souverain escaladait notre célèbre rocher...



A propos de la charge française du 15 août 1914.



Vue n° 1

Si les vues du franchissement du pont que nous reproduisons en n° 1 et 2 sont assez connues, celle en n° 3 l'est beaucoup moins.



Vue n° 2



Elle est l'œuvre d'Eugène Damblans (14/7/1865-21/1/1945), aquarelliste et illustrateur français.

Elle est tirée de *l'illustré national* (hebdomadaire paru entre 1898 et 1922) du 23/8/1914 (47,5 cm sur 31,7 cm). L'historien dinantais Michel Coleau nous signale que cette illustration figure dans le *Panorama de la Guerre*, aux éditions Tallandier, tome I, pp.150-151. Et de nous préciser, fort à propos, que cette charge héroïque de la cavalerie française, dans l'avant-soirée du 15 août, est surestimée.

A cet effet, voir son étude critique dans *Dinant. Août 1914 – Les Rives Sanglantes*, Dinant, 2014, p.192. Merci à lui.

Vue n° 3

Soldats allemands à Dinant en 1940-1945



Arrêt à l'Auberge de Bouvignes

Un poseur de mine en 1943



Sur le mur du chemin de fer, en face de l'auberge de Bouvignes...



Accident à Sorinnes : « Forcément, elle va marcher moins bien maintenant... »





# GROTTES NOUVELLES DE DINANT

Mecau

LES NOUVELLES GROTTES DE DINANT, découvertes en 1904, sont incomparables sous le rapport de la richesse, de la fraîcheur, de la transparence et de la pureté de leurs concrétions. Elles sont uniques en Belgique, par le travail concrétionnaire de l'argile et les merveilleuses stalactites horizontales et obliques qu'elles renferment.

Ces grottes qui sont parfaitement aménagées et très propres ont été visitées, en 1900, par 10000 touristes. L'ENTRÉE DES GROTTES, située sur la rive gauche de la Meuse dans le vallon de HAIMPAINE, se trouve à 6 minutes de la gare de Dinant.

Ed. C. GELWELDS & C<sup>e</sup> (S<sup>nc</sup>, an), Bruxelles



MAISON FONDÉE EN 1858  
15, RUE DE LA VILLE  
1000 BRUXELLES

"Un savoureux document dans une localité à nos portes :  
(Profondeville)".

# LETTRE OUVERTE

de M. le Conseiller WÉROTTE, à M. LANDENNE, Bourgmestre de Profondeville  
en réponse à sa circulaire du 4 novembre dernier.

MONSIEUR,

Je méprise vos mensonges et vos injures. Je me dois d'éclairer la conscience de mes électeurs, sinon je ne vous répondrais pas. Voltaire a dit : Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose; c'est sans doute le but que vous poursuivez.

Tout d'abord, je vous ferai remarquer que vous vous adressez à moi seul, alors que nous sommes trois amis solidaires, qui avons signé la fameuse requête adressée à la Députation permanente et non à vous.

Vous avez toujours tort, Monsieur Landenne, de laisser percer votre dépit et votre haine contre ce *tout petit* pygmée, qui, l'an dernier, au 15 octobre, a fait osciller sur sa base le fameux colosse aux pieds d'airain.

Vous ne pardonnez pas? Que faites-vous donc de votre charité chrétienne?

Quant aux arguments de notre requête, je les maintiens dans toute leur intégrité.

Et maintenant, cher Mayor, je voudrais vous poser une question qui pourrait en faire penser loin aux électeurs qui réfléchissent...! Pourquoi cette hâte fébrile à vouloir obliger les membres de la minorité à vous remettre de suite la copie du contrat d'électricité? Fallait-il de suite l'ombre et le mystère? Les électeurs Profondevillois savent-ils que vous avez poussé l'impudence jusqu'à envoyer à un de leurs mandataires, une assignation d'huissier en 5000 frs de dommages et intérêts, s'il ne vous remettait pas la copie du dit contrat?

C'était la seule garantie qui nous restait.

Forts de notre droit, nous n'avons pas voulu la remettre et honteux comme un renard, votre huissier est reparti. Nous ne l'avons plus revu. On n'intimide pas facilement les défenseurs des intérêts communaux.

Quant à dire, que nous avons voté le projet d'éclairage électrique, je vous mets au défi de le prouver. Vous mentez quand vous parlez ainsi.

Nous avons voté le principe de l'électricité, mais ce que nous n'avons pas voulu voter ce sont les clauses du contrat que vous nous soumettiez.

Lorsqu'on est bourgmestre d'une commune de l'importance de Profondeville, on renseigne les habitants, qui sont les premiers intéressés. Vous deviez faire afficher (d'ailleurs le règlement l'ordonne), une séance d'une telle importance et le public aurait été là pour savoir qui de vous autres ou de nous étaient les vrais défenseurs de ses intérêts.

Un petit mot des étoiles filantes, puisque vous ne rêvez plus que de lumière.

Entre nous deux, Monsieur le bourgmestre, il y a encore de la marge, car moi je n'ai pas eu l'honneur de les recevoir sous mon toit; mais il est vrai qu'à ce moment là, ce n'était pas l'étoile qui disparaissait au firmament, mais un certain bourgogne supérieur qui filait de votre cave, et que... Pollux éclairait.

A bon entendeur, salut.

Toujours à votre disposition et tout dévoué

Profondeville, le 15 novembre 1912.

(signé) Joseph WÉROTTE,

Conseiller communal.

Nous, soussignés, Victor Saintenoy et Alphonse Jaumain, conseillers communaux, se déclarent solidaires de la réponse du camarade Wérotte.

JAUMAIN, Conseiller communal.

SAINTENOY, Conseiller communal.

## Nos lecteurs nous écrivent...

Bonjour, je possède divers documents sur l'histoire de Dinant, dont cette photographie. Le personnel de la fabrique de Leffe, circa 1950. Est-il possible d'identifier les personnages ? J'en ai déjà repéré quelques-uns...



Collection Olivier DEFRANCE



Collection Olivier DEFRANCE

*Hospice civil de Dinant - années 1890*

La poste est visible de l'autre côté de Meuse. Parmi ces gentes dames, vraisemblablement Joséphine Mosty-Lebrun (1832-1893).

Comme d'habitude, vous pouvez communiquer vos résultats via le mail : [fa618769@skynet.be](mailto:fa618769@skynet.be) - Merci.

Timbrés

Médailles



Visite du Roi Albert à Dinant



Médaille de l'école des Sous-Officiers.



Rallye des Ardennes - 1952



Timbre allemand reprenant le pont provisoire





Quatre sous-bocks Leffe artistiquement intéressants.

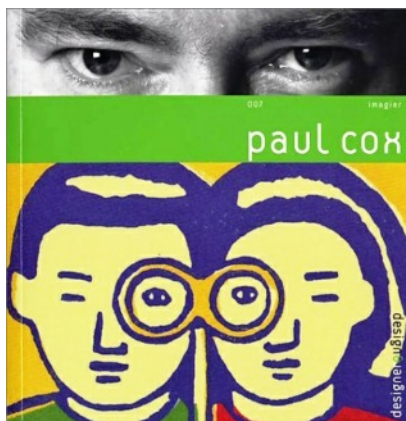
## Leffe



Le sous-bock



Photo de l'artiste



Deux autres œuvres.

## Leffe



Le sous-bock

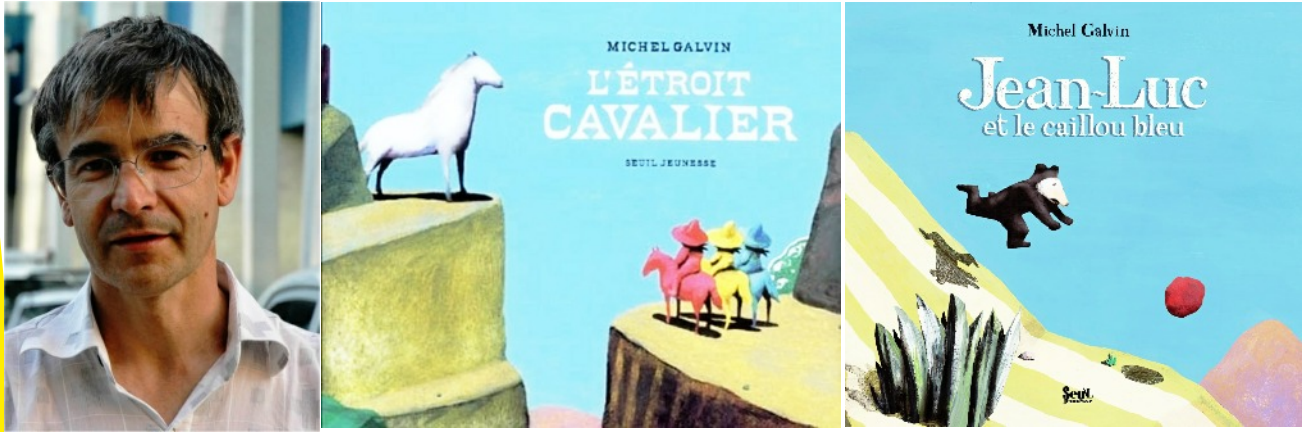


Photo de l'artiste et deux illustrations de livres



Le sous-bock

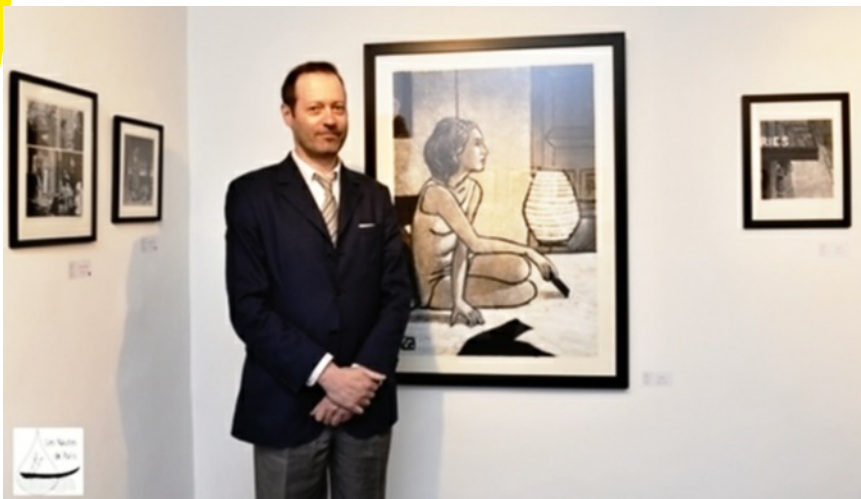


Photo de l'artiste (à l'occasion d'une exposition .) Et deux autre oeuvres

# Leffe



Découvrez l'univers mystérieux de l'Abbaye de Leffe à travers cette série limitée de 4 sous-bocks illustrés par Paul Cox, Michel Galvin, Jean-Claude Götting et Jacques de Loustal.



Jacques de Loustal **Leffe**

Jacques de Loustal est l'un des grands créateurs de la Bande Dessinée française. Il a su créer un univers de références littéraires et cinématographiques sans précédent. Il nous fait partager son goût du voyage et de l'exotisme.

Le sous-bock -



Photos de l'artiste, dont l'une avec Götting

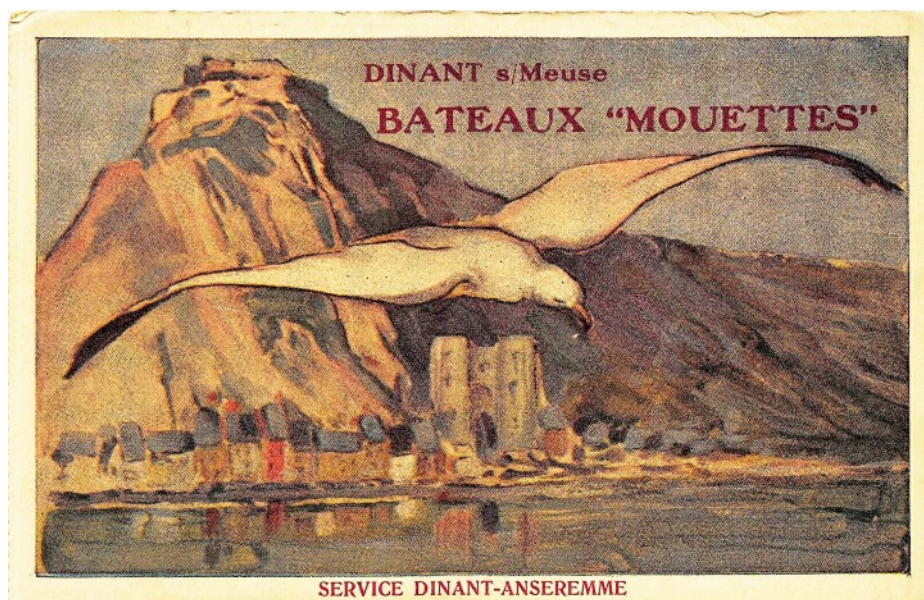


Deux de ses autres oeuvres

## La page picturale

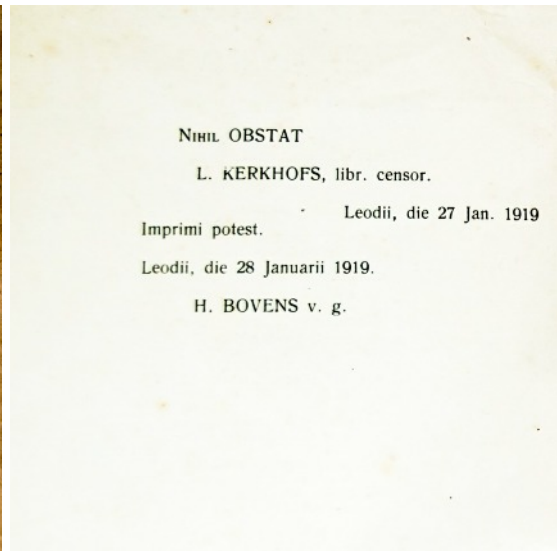
"Mons et Dinant", 20,32 cm x 40,64 cm, encre et gouache.

L'œuvre, vendue le 7/8/2015, est de Sir Frank Brangwyn. Ce peintre, dessinateur et graveur anglais, est né à Bruges le 13/5/1867 et est décédé à Ditchling (Sussex) le 11/6/1956. Sa production a été plus qu'abondante. En 1936, il légua 450 de ses réalisations à la Ville de Bruges, dont il devint citoyen d'honneur.



*Carte publicitaire pour les bateaux sur laquelle les destructions de Dinant sont toujours visibles.*

Une chanson en Flamand sur les massacres de Dinant.



7. Dinant

Langzaam. ZANGWIJZE : Morgenrood.

$\frac{3}{4}$  | 5 3 | 3.2' 5 4 | 4.3 1 3 | 5. 3 4 2 |  
O Di- nant ! O Di- nant ! sieraad van het Walen

{ 2\_1 0 | 1 3 3 3 5 | 5\_4 20 | 2 4 4 4 6 |  
land. Hangend aan de Belaard wan-den, Spiegkend uwe lustwa-

{ 6\_5 3 | 1 3 | 5.3 4 2 | 2\_1 0 |  
ran den ! 'k zie u nu tot puin ver-brand.

O Dinant, arm Dinant !  
Mikpunt der bandieten hand.  
Eerst geplunderd, toen beschoten  
Dan met vuurstof overgoten,  
Ligt gij daar tot asch verbrand.

— 13 —

O wat lijden stond te beiden  
't Arme volk der waalsche gouw  
Zeven honderd menschen vielen !  
Droevig werk der lage zielen  
Van het Duitsch soldatengrauw.

—

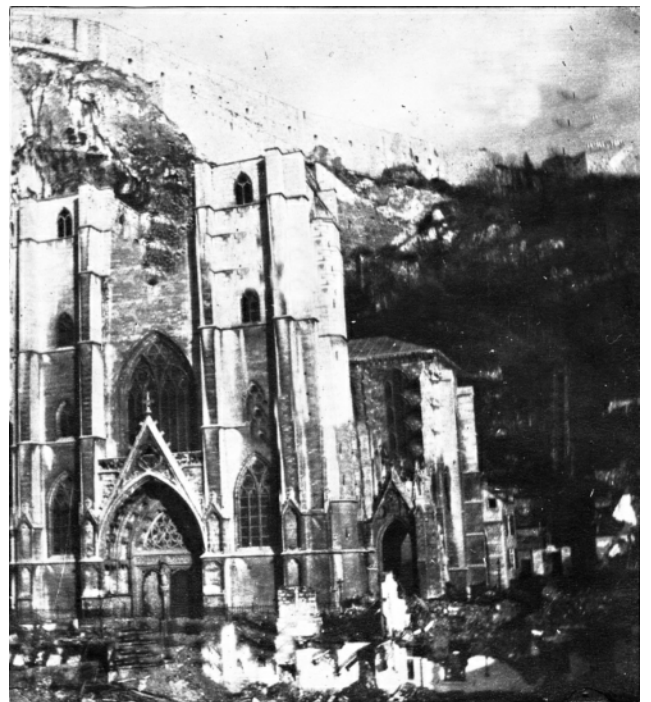
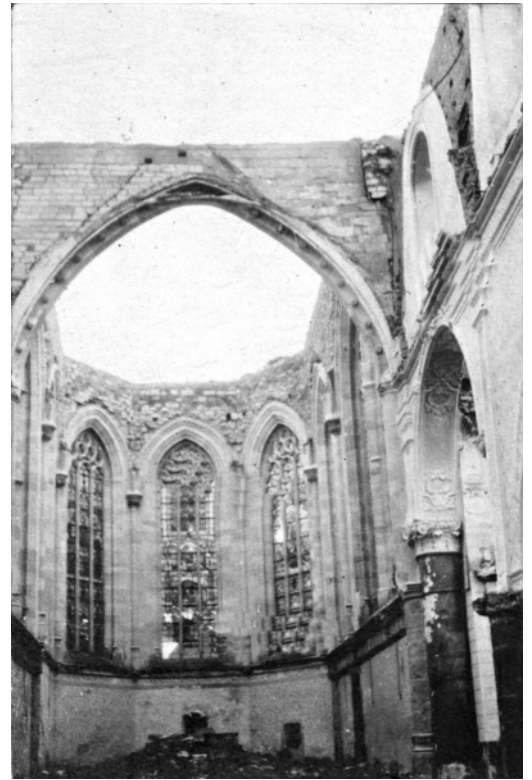
Twaalf kleinen (\*) voelden 't schrijven  
Van het scherpe pruisisch zwaard.  
Moedersarm was geene hoede  
Voor die vuige Herodes woede  
Van dat volk in beest ontaard.

—

Eerst u plagen dan belagen  
Eerloos rooven uwe eer :  
Waardig werk der grijs trawanten  
Cultuurvolk ! maar satans klanten :  
Uitschot van het Duitsche heer.

(\*) Beiaard heet de rots waartegen Dinant gebouwd is.  
(\*) Twaalf kinderen werden in de armen der moeders vermoord.

Photos méconnues voire inédites sur Dinant 1914.



A l'affiche ez mois-ci

Voici une affiche concernant Sorinnes et la location de terrains et la vente de taillis en janvier 1912. Le cafetier chez qui la vente a lieu est Joseph Capelle-Capelle (il faut croire que son épouse est de la même famille?)

Le propriétaire est le baron Guy de Villenfagne, bourgmestre de Sorinnes à l'époque.

Son garde de chasse est Joseph Malonne.

L'imprimeur est Dolhen-Brasseur de Dinant.

L'affiche est encore en bon état après plus d'un siècle de vie.

**Etude de M<sup>e</sup> Alfred LAURENT, notaire à Dinant.**

---

**LOCATION PUBLIQUE**

**DE TERRAINS**

et Vente publique de **TAILLIS**

**à SORINNES**

---

Le **SAMEDI 27 JANVIER 1912**, à 2 heures,  
chez **M. Joseph Capelle-Capelle**, cafetier à Sorinnes,

A la requête de **Monsieur le Baron Guy de VILLENFAGNE**  
de **SORINNES**, Bourgmestre de Sorinnes,

Il sera procédé, par le ministère et à la recette de  
**Maître Alfred LAURENT**, notaire à Dinant :

A) A la location publique, aux enchères, pour 9 ans prenant cours le  
1<sup>er</sup> Octobre 1912, des terrains ci-après désignés, sis à Sorinnes :

1. TERRE, « Sous Davisseau », divisée en 27 portions.
2. id. « Fonds de Davisseau », en 2 portions.
3. id. « Fonds de Bionveau », en 1 portion.
4. id. « Au-dessus de Davisseau », en 5 portions. La 1<sup>re</sup> portion de 10 ares environ.
5. id. « Sur les Chenaux ».
6. id. « Sous le bois des Agisses », en 1 portion de 10 ares environ.
7. id. « Au Pays de Liège », en 2 portions.

B) A la vente publique de 7 portions de **TAILLIS**, croissant en lieu dit  
**Bosquet du Château**, sur Sorinnes.

**CONDITIONS ORDINAIRES**

*Pour renseignements, s'adresser à M. Joseph Malonne, garde à Sorinnes.*

---

DINANT. — Imprimerie C. DOLHEN-BRASSEUR.

Affiche de la vente.

Collection Jean-Christophe GARIGLIANY

Fêtes du Jumelage Dinant-Dinan ~ 65 ans !



Photos Nicole Lefort  
Photos Nicole Lefort



Pot-pourri de photos du Jumelage...



Photos Nicole Lefort